

# La table des motions

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **32 (1894)**

Heft 47

PDF erstellt am: **26.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-194587>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

### PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50  
 six mois . . . 2 fr. 50  
 ÉTRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On s'abonne au *Bureau du Conteur*, à Lausanne et aux Bureaux des Postes. — Les abonnements datent du 1<sup>er</sup> janvier, du 1<sup>er</sup> avril, du 1<sup>er</sup> juillet et du 1<sup>er</sup> octobre.

### PRIX DES ANNONCES :

du canton, 15 c. ; de la Suisse, 20 c. ; de l'Étranger, 25 c. la ligne ou son espace.

### La table des motions.

La *Rerue* désignait l'autre jour, sous le titre de *Table du Soleil*, certaine table située dans l'angle sud-ouest de la salle du Grand Conseil, et destinée aux députés qui ont à écrire. « Le soleil, disait-elle, jette sur cette table des flots de lumière et lui a donné son nom. On y travaille, on s'y éclaire, on s'y réchauffe aux rayons de l'astre du jour. »

Nous n'avons cependant jamais remarqué que cette table fût plus ensoleillée que celle des rapporteurs et qu'une partie de la longue table du Conseil d'Etat. Directement éclairée par une fenêtre au midi, le soleil n'y projette ses rayons que pendant une faible partie de la matinée; et dans l'après-midi, au plus chaud de la journée, elle en est privée par l'angle du bâtiment.

Le nom de cette table lui vient plutôt des députés marquants qui l'ont occupée pendant nombre d'années. C'était la place préférée des chefs de l'extrême gauche, des Eytel, des Bachelard, des Hoffmann, etc., lutteurs ardents, infatigables, qui, de ce coin de salle, donnaient au Conseil d'Etat plus de besogne qu'il n'en pouvait abattre, et lançaient leurs traits acérés aux Blanchenay, aux Delarageaz, aux Briatte.

De ce coin de salle partaient ordinairement les idées nouvelles, les idées rompant avec les traditions du passé. C'est de là que jaillissaient soudain ces rayons de lumière qui semblaient tout d'abord éblouir et blesser la vue, mais dont on dut reconnaître plus tard la vérité.

Aussi, à cette époque, entendait-on souvent dire dans la salle du Grand Conseil, en manière de dérision : « C'est décidément la table du progrès; nous ne sommes que des écrevisses, nous autres. La lumière nous vient de là-bas : c'est la table du soleil ! »

C'est à la table du soleil qu'en 1854 le Docteur Hoffmann, orateur plein d'énergie et de feu, prononça son magnifique discours contre la peine de mort; que David Bachelard lutta par une argumentation toujours frappée au coin d'un bon sens remarquable; c'est de la table du soleil que Eytel, ce tribun populaire,

prononçant, nous ne savons plus à quelle occasion, un discours véhément, mais d'une haute éloquence, s'écria en voyant plusieurs groupes de députés quitter la salle, pour ne pas l'écouter : « Tout à votre aise, messieurs, sortez ! je conclurai !... devrais-je parler à ces bancs ! »

Mais si la table du soleil ne réunit plus aujourd'hui des orateurs comme ceux dont nous venons de parler, elle n'attire pas moins l'attention comme manufacture de motions. La production est abondante; souvent même elle dépasse les besoins. C'est là que rayonne la figure réjouie du chef socialiste, que se consultent et écrivent fiévreusement ses amis, et que s'élaborent ces propositions imprévues, originales, qui causent par-ci par-là, dans la salle du Grand Conseil, de si singulières surprises.

Certes, ces messieurs ne perdent pas leur temps; ils n'arrivent jamais en séance sans une proposition écrite ou en germe. Il y a toujours du pain en abondance sur la table du soleil. On y entend fréquemment, pendant l'appel du matin, ce petit dialogue :

— Adieu, ça va ?... As-tu préparé ton affaire ?

— C'est prêt. Et toi ?

— C'est en règle; je commencerai les feux !

— Bon ! Allons-y !

Et c'est ainsi qu'au moment où le Grand Conseil semble prêt à voter un projet de décret, après une discussion longue et approfondie, et que nombre de députés consultent la pendule pour l'heure du train, un *je demande la parole* ! part de la table du soleil et remet tout en question !

Il faut avouer que si nos députés de la campagne appellent maintenant cette table la *table des motions*, ils n'ont pas tant tort, car ce sont les motions qui la caractérisent et en sont le pain quotidien.

Mais si vous voulez vous déridier un peu, si vous n'avez plus la patience de suivre un orateur qui n'en finit pas, allez

vous y asseoir un instant, vous y serez très gentiment accueilli et ne tarderez pas à y entendre maint épigramme fort amusant.

Les écrasantes majorités avec lesquelles sont si fréquemment repoussées les propositions du groupe socialiste ne le découragent point; il ne s'en fait pas de bile. Après deux, trois, quatre échecs successifs, dans une seule séance, ces messieurs rentrent chez eux par le *Chemin des Colombes*, aussi gais, aussi joyeux que s'ils venaient de remporter une éclatante victoire. Ce qui ne s'est pas fait aujourd'hui, se fera demain, disent-ils, confiants dans leur étoile.

Et cette manière de prendre les choses n'est pas sans mérite; elle est, en tout cas, très hygiénique, très salubre: nous en avons la preuve.

### Les pompiers au Japon.

Si les Japonais, dont on parle tant depuis quelques mois, sont supérieurs aux Chinois dans l'art de la guerre, il est nombre de choses qui nous montrent que la civilisation européenne ne pénètre que très lentement chez eux; nous n'en voulons d'autre preuve que les détails donnés par le *Petit Parisien* sur l'organisation et la manière d'opérer des pompiers japonais, en cas d'incendie. Il y a là de quoi faire rire les nôtres de bon cœur.

Les incendies au Japon sont beaucoup plus fréquents qu'en France et qu'en Europe.

La moindre étincelle suffit à enflammer et réduire en cendres les habitations, constructions légères en bois mince, découpées, ajourées comme des bibelots d'étagères et qui brûlent.... comme des feux de joie.

Ils sont aussi beaucoup plus graves que chez nous. Sitôt qu'un incendie éclate, c'est un sauve-qui-peut général, les habitants savent comme il se propage rapidement, et c'est à peine s'ils prennent le temps d'enlever à la hâte leurs meubles et leurs bijoux de prix.

Ajoutons à cela qu'un incendie entraîne souvent la ruine complète de ceux qui en sont victimes. En effet, les maisons de banque étant presque incon-